

モロッコ地方村落妊産婦ケア改善計画

基本設計調査

テクニカルノート

(基本設計調査報告書ドラフト説明)

JICA は、喜多悦子博士を団長とする基本設計調査報告書ドラフト説明調査団を 2001 年 10 月 14 日より 11 月 01 日までモロッコ国に派遣し、調査団はモロッコ側と 10 月 23 日に ミニッツを取り交わした。

コンサルタントチームは補足の現地調査及び協議を行い、両当事者は別紙に記載した事項につき確認した。

ラバトにて、2001 年 10 月 30 日

---

JICA  
基本設計調査団  
業務主任(コンサルタントチーム)  
榎本 繁

---

モロッコ王国  
保健省  
次官  
Dr. FOUAD HAMADI

1. 調査団コンサルタントチームは補足の現地調査及び協議を行い、2001年10月23日に署名されたミニッツ協議議事録からの変更点及び確認点について、両者は以下のとおり合意した。

1-1 施設(建物)は、計画地の気候・風土等に適合した設計とする。

1-2 グルミン州メンテナンスショップは州レベルの施設であることから、予定としていた県病院敷地内から隣接する県保健局敷地内に建設するものとし、入口を2つ設けショップを相互利用できるようにする。

1-3 シディ・サイド州病院向け機材

シディ・サイド州病院向けの機材を確認したところ、手術関連機材の“No.H-35、高圧蒸気滅菌装置、軟水器付”が基本設計調査後に購入されていたことが判明した。よって、本計画対象から削除することとした。

1-4 両者は、保健省機材維持管理局により承認された本計画対象機材の仕様について合意した。

2. マタニティ巡回検診システムに関わるソフトコンポーネントの対象県はブルメン県及びタタ県とする。

**MEMORUNDUM TECHNIQUE**  
**SUR**  
**L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE**  
**POUR**  
**LE PROJET D'AMELIORATION DES SOINS DE SANTE MATERNELLE**  
**EN MILIEU RURAL AU ROYAUME DU MAROC**

(Mission chargée de l'explication du projet du rapport de l'étude du concept de base)

La JICA a envoyé une mission chargée de l'explication du projet du rapport de l'étude du concept de base dirigée par Dr.Etsuko KITA au Maroc du 14 octobre 2001 au 01 novembre 2001. Le procès-verbal a été signé le 23 octobre 2001 entre la partie marocaine et la mission.

Suite aux discussions et enquêtes complémentaires sur le terrain faites par l'équipe de consultant, les deux Parties ont confirmé les points mentionnés dans la page ci-jointe.

Fait à Rabat, le 30 octobre 2001

榎本 繁

---

Mr. Shigeru ENOMOTO  
Chef de projet (équipe de consultant)  
Mission de l'explication du projet du rapport  
de l'étude du concept de base  
JICA



---

Dr. FOUAD HAMADI  
Secrétaire Général du  
Ministère de la Santé  
Royaume du Maroc

1. Suite aux discussions et enquêtes complémentaires sur le terrain faites par l'équipe de consultant, les deux parties ont consenti les points de confirmation et de modification à l'égard du contenu du Procès-verbal signé 23 octobre 2001 comme suit ;
  - 1-1 Les installations (bâtiments) doivent être conçues conformément aux conditions naturelles et climats des sites etc.
  - 1-2 Etant une des installations régionales, un atelier régional de maintenance de Guelmim sera bâti dans le terrain de la Délégation Provinciale de Guelmim au lieu de celui de l'Hôpital de Guelmim, en assurant deux entrées pour l'exploitation appropriée de l'atelier en commun, les deux terrains étant avoisinants.
  - 1-3 Equipements destinés à l'HGR de Sidi Saïd  
Lorsqu'on a vérifié les équipements destinés à l'HGR de Sidi Saïd, il a été révélé qu'une autoclave double face avec adoucisseur (No.H-35), équipement concernant le service d'opération, avait été acquise après l'étude du concept de base. Par conséquent, cet équipement sera éliminé de la liste des équipements faisant l'objet du Projet.
  - 1-4 Les deux parties ont consenti les spécifications des équipements faisant l'objet du Projet, validées par la Direction des Equipements et de la Maintenance du Ministère de la Santé.
2. Les Provinces de Tata et de Boulemane feront l'objet de la fourniture du service de conseils concernant le système de la tournée de consultation maternelle.



N° 234 DRH/00

11/09/2000

**A**  
**Monsieur le Représentant Résident**  
**De l'Agence Japonaise de Coopération**  
**Internationale**

**Objet :** Projet d'Amélioration des Soins de Santé Maternelle en Milieu Rural.

Conformément aux recommandations formulées par l'équipe Japonaise lors de la réunion consacrée au projet d'Amélioration des Soins de Santé Maternelle en Milieu Rural, j'ai l'honneur de vous informer que le Ministère de la Santé s'engage formellement à affecter le personnel nécessaire pour le fonctionnement des établissements sanitaires concernés par ledit projet.

Les besoins identifiés en personnel se présentent comme suit :

Etablissement	Gynécologue	Médecin généraliste	Sages-femme ou infirmière accoucheuse	TOTAL
H.G.P. de GUELMIM	1			1
H.L. de TATA	1			1
C.S.U. d'EL OUATIA			1	1
C.S.C.A. d'ADREJ		1	1	2
C.S.C.A. de TOUNEFITE			1	1
C.S.C. d'IFRANE			1	1
C.S.C. de FASK			1	1
R.R. d'OUMANA		1	1	2
TOTAL	2+1*	2	6	10+1*

\* sidi Saïd H&P

Je vous tiendrais informé de toute affectation qui sera opérée dans ces établissements.

Veuillez, agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'expression de mes meilleures salutations.

*Le Secrétaire Général*

Signé : Dr. Fouad HAMADI



N°.....DPRF/21

133

22 OCT 2001

## ENGAGEMENT

Dans le cadre de la coopération financière non remboursable avec le gouvernement Japonais relative au projet d'amélioration des soins de santé maternelle en milieu rural, le Ministère de la Santé **s'engage** à la mise en place des crédits nécessaires à l'exécution de la partie qui la concerne du dit projet à savoir :

- 983.000,00 Dhs au titre du budget 2002.
- 2.500.000,00 Dhs au titre du budget 2003.

Pour le Ministre et par Délégation  
Le Directeur de la Planification  
et des Ressources Financières

Signé : Mohamed LAAZIRI

Responsables de la maintenance des epv

Region Fez Bouloumane

Boyanfy Abdel : Ingenieur d'Etat principal

Region Meknes-Tafelalt :

Selkhir Abdelaziz : Ingenieur d'Etat.

Region Guelmim :

AGHBALOU Brahim : Technicien -